

 **REPUBLIQUE DU SENEGAL**

 MINISTERE DES FORCES ARMEES



**ALLOCUTION DE MONSIEUR SIDIKI KABA, MINISTRE DES FORCES ARMEES**

**A**

**L’OCCASION DE LA CEREMONIE DE BATPTEME DE LA DIXIEME PROMOTION DES ELEVES SOUS-OFFICIERS DE L’ECOLE DE L’ARMEE DE L’AIR**

**Thiès, le vendredi 08 juillet 2022**

C’est avec un immense plaisir et une fierté renouvelée que je viens, ce matin, ici au camp militaire général TAVAREZ DA SOUZA, creuset de formation de nos cadres militaires, pour célébrer avec vous la cérémonie de baptême de la dixième promotion des élèves sous-officiers de l’Ecole de l’Armée de l’air.

Permettez-moi d’avoir une pensée pieuse pour nos militaires disparus et d’exprimer toute ma solidarité et ma compassion à l’endroit de ceux qui sont blessés, malades ou alités.

**Mesdames, Messieurs,**

Cette cérémonie de sortie de promotion m’offre l’agréable opportunité d’apprécier les avancées significatives réalisées par l’école de l’Armée de l’air, qui au-delà du territoire national, se forge une envergure sous régionale.

Le projet de l’Ecole de l’Armée de l’air s’inscrit dans le cadre global de la vision de Son Excellence Macky SALL, Président de la République, Chef suprême des Armées, de faire de notre pays le premier hub aérien de la sous-région.

En effet, l’environnement de l’école, les systèmes académiques adaptés, la configuration des promotions de stagiaires, nous confortent fort heureusement dans notre conviction que ce défi majeur sera relevé.

S’appuyant sur l’engagement et le professionnalisme exemplaire des Armées sénégalaises, l’école a parfaitement intégré les structures aéronautiques civiles nationales et s’est ouverte à la coopération internationale.

C’est justement pour moi le lieu de magnifier les partenariats avec l’Ecole polytechnique de Thiès, le Lycée technique, et l’Institut Supérieur d’Enseignement Professionnel, pôles de formation technique d’excellence.

Je me réjouis également du soutien précieux de l’Aéroport international Blaise DIAGNE et de l’accompagnement de la Compagnie nationale Air Sénégal, dont les premiers élèves cadets viennent tout récemment d’intégrer l’Ecole de l’Armée de l’air.

Il me plaira aussi de remercier la coopération française, pour son soutien constant et multiforme.

Modèle de coopération internationale, l’Ecole de l’Armée de l’air reçoit de plus en plus d’élèves en provenance des pays amis, que nous remercions pour la confiance qu’ils accordent à notre pays et à ses Armées.

Tout le mérite revient aux Armées sénégalaises.

Je félicite à cet égard le chef d’état-major général des Armées et le chef d’état-major de l’Armée de l’air pour les orientations et la mise en œuvre maitrisée de ce projet stratégique pour l’Etat du Sénégal.

En cette occasion ô combien solennelle, je voudrais féliciter ces jeunes sous-officiers qui sont à l’honneur aujourd’hui, sans oublier leurs familles et proches, ainsi que les personnels d’encadrement qui ont contribué à leur formation durant leurs deux années de scolarité.

**Chers élèves de la dixième promotion du Brevet Elémentaire de l’Ecole de l’Armée de l’air**, vous pouvez être fiers de votre école, fiers de faire partie de cette promotion, et surtout fiers de votre illustre parrain.

**Mesdames, Messieurs ;**

**Chers invités.**

La dixième promotion du Brevet élémentaire de sous-officiers en maintenance aéronautique de l’Ecole de l’Armée de l’air porte désormais le nom de feu Adjudant-chef Mady COLY.

Le choix de ce valeureux aviateur, comme parrain de la promotion n’est point un fait du hasard. Il a été un modèle pour ses pairs et un exemple de sous-officier aux qualités militaires remarquables.

Spécialiste en photographie aérienne, l’adjudant-chef Mady COLY est né le 10 décembre 1964 à Dakar. Il est incorporé dans les Armées le 1er septembre 1985 et a servi sans interruption depuis cette date.

A l’issue de sa formation initiale du combattant au 12ème Bataillon d’Instruction, il est affecté au 1er Groupement aérien sénégalais. Il obtiendra successivement son Certificat d’Aptitude technique n°1 et 2, ce qui lui a valu d’être nommé au grade de caporal pour compter du 1er janvier 1996, caporal-chef le 1er juillet 1999 et sergent le 1er octobre 2001.

Dans le sillage de la quête permanente de l’excellence, il est déclaré admis et titulaire du Certificat Interarmes pour compter du 1er janvier 2003, du brevet élémentaire photographe aérien pour compter du 19 juin 2002 et du brevet supérieur le 1er novembre 2009.

Il est successivement nommé au grade de sergent-chef le 1er janvier 2006, au grade d’adjudant le 1er octobre 2010 et au grade d’adjudant-chef le 1er janvier 2013.

Avec plus de trois cents (300) heures de vol comme photographe aérien dans différentes missions de patrouilles maritimes, l’adjudant-chef COLY s’illustrait comme un pilier central du Centre de Recherche et de Sauvetage de l’Armée de l’air.

De même, il a su apporter une réelle plus-value à la Haute Autorité chargée de la coordination de la sécurité maritime, de la sûreté maritime et de la protection de l’environnement marin (HASSMAR) où il avait été mis en position de hors cadre pendant 6 ans.

Dynamique et engagé, l’adjudant-chef Mady COLY a effectué plusieurs missions de maintien de la paix sous mandat des Nations unies, notamment au Liberia en 2006, au Soudan en 2012 et en Centrafrique en 2019.

C’est précisément à l’occasion de ce séjour en terre centrafricaine, alors qu’il rentrait d’une mission d’appui feu à bord d’un hélicoptère d’attaque de type Mi 35, qu’il fut ravi à notre affection avec d’autres valeureux membres d’équipage, le vendredi 27 septembre 2019, lors d’un tragique accident, suite à des conditions météorologiques défavorables.

Je m’incline pieusement devant leur mémoire.

**Chers jeunes sergents**, inspirez-vous de votre parrain, feu adjudant-chef Mady COLY, pour son exemplarité, son courage, sa rigueur professionnelle et son esprit de sacrifice.

Ces valeurs vous garantiront sans aucun doute une brillante carrière au service des Forces armées et de votre pays.

L’exaltant métier d’aviateur qui vous attend à la sortie de ce temple de l’excellence exigera de vous beaucoup d’humilité, une remise en cause permanente, un don de soi et un esprit de dépassement, comme vous y invite la devise de votre école : « ***Plus haut en persévérant*** ».

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ON NOUS TUE, ON NE NOUS DESHONORE PAS.**